

Vous demandez à bénéficier des services d'une aide ménagère.
Afin d'établir votre dossier de demande de prise en charge, vous voudrez bien nous adresser les pièces suivantes :

- Le livret de famille
- Le dernier avis d'imposition ou de non imposition 200....
- Le certificat médical mentionnant :
 - Les motifs de santé rendant l'aide ménagère indispensable
 - Le nombre d'heures souhaité par mois
- La carte d'assuré social et la carte de votre mutuelle
- Les titres de retraites des Caisses Principales ou tout document mentionnant le nombre de trimestres validés ainsi que le numéro retraite
- Le dernier relevé de compte (ou une attestation de la banque) justifiant des derniers versements de l'ensemble des retraites perçues (mensuelles trimestrielles – semestrielles). Si vous êtes en couple, l'ensemble des retraites de Monsieur et Madame.
- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone d'une personne à prévenir en cas d'urgence
- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre médecin traitant
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- Dernier bulletin de pension
-

Heures d'ouverture des bureaux :

Du Lundi au Jeudi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00

Le Vendredi de 8 h 00 à 12 h 30